



SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 14

Absents : 13

Procurations : 6

Votants : 20

Date de la convocation : 30 mars 2023

SEANCE DU 4 AVRIL 2023

N° 2023-04-04-007

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à 21 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans Halle aux Marchands de Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Etaient Présents : Alain FOURIGNAN, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Chantal FABRE, Eric CASTILLON, Martine LEZAT, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Rémi MANGIN, Stéphanie BILLIET, Louise GASTON, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Amandine ROUQUETTE.

Etaient absents/excusés : Christine FERRE, William LARRIEU, Isabelle AVERLANT, Marc HAVRANEX, Sébastien POGGIALI, Ludovic THOMAS, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Olivier LEDUC, Corinne PAYSSERAND, Pascal ORAZIO, Martine LABARRERE, Christophe GIRAUD.

Ayant Donné procuration : Patricia TOUROLLES à Serge BONNEMAISON, Pascal ORAZIO à Michel BALLONGUE, William LARRIEU à Jennifer COURTOIS-PERISSE, Christine FERRE à Alain FOURAIGNAN, Isabelle AVERLANT à Louise GASTON, Christophe GIRAUD à Amandine ROUQUETTE.

A été désigné secrétaire de séance : Thierry CHANTRAN

Assistante de séance : Isabelle MONTEBAULT

OBJET :
PARTICIPATIONS DES COMMUNES 2023

Madame la Présidente rappelle, que conformément à l'article 14 des statuts du SIVOM de la Bure, il est nécessaire de revoir chaque année la contribution financière des communes puisque son calcul est fondé sur le montant total des dépenses qui est ensuite réparti entre les communes sous forme de participations calculées proportionnellement à leur richesse fiscale d'une part et proportionnellement au nombre d'enfants scolarisés par commune d'autre part.

Par ailleurs, Madame la Présidente rappelle que, suite à l'élaboration d'une analyse financière et prospective réalisée par l'ADT 31 et à la réalisation d'un plan pluriannuel d'investissements afin de prévoir le financement du projet de rénovation et d'extension de l'école élémentaire, il s'avère nécessaire d'augmenter de 4.5 % la participation statutaire 2023.

Madame la Présidente présente donc le tableau de participations communales ci-dessous et demande aux membres du Comité Syndical de se prononcer.

	Effectifs	Cotisation statutaire 2023	Participations 2023 Avec augmentation 4.5 %
BEAUFORT	43	64 561.39 €	67 466.65 €
FORGUES	17	32 357.76 €	33 813.86 €
LAHAGE	3	7 500.00 €	7 837.50 €
LE PIN-MURELET	10	20 637.34 €	21 566.02 €
MONES	5	9 842.90 €	10 285.83 €
MONTASTRUC-SAVES	3	6 869.89 €	7 179.04 €
MONTGRAS	6	12 169.64 €	12 717.27 €
PLAGNOLE	31	49 152.97 €	51 364.85 €
RIEUMES	290	549 079.74 €	573 788.33 €
SAJAS	8	14 785.29 €	15 450.60 €
SAVERES	26	37 606.05 €	39 298.32 €
TOTAL	442	804 562.96 €	840 768.27 €

Le Comité Syndical, après avoir oui et délibéré à l'unanimité :

- **Accepte** le principe d'augmenter la participation statutaire 2023 de 4.5 %.
- **Arrête** les participations communales 2023 comme suit :

	Effectifs	Participations 2023
BEAUFORT	43	67 466.65 €
FORGUES	17	33 813.86 €
LAHAGE	3	7 837.50 €
LE PIN-MURELET	10	21 566.02 €
MONES	5	10 285.83 €
MONTASTRUC-SAVES	3	7 179.04 €
MONTGRAS	6	12 717.27 €
PLAGNOLE	31	51 364.85 €
RIEUMES	290	573 788.33 €
SAJAS	8	15 450.60 €
SAVERES	26	39 298.32 €
TOTAL	442	840 768.27 €

- **Mandate** Madame la Présidente pour régler toutes les démarches administratives, financières et réglementaires liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 4 avril 2023
Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 06/04/2023 et de sa publication le 06/04/2023



Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ
Présidente